

GARANTIE

La garantie sous-mentionnée est donnée par

- CRELAN SA, ayant son siège social à 1070 Bruxelles, Boulevard Sylvain Dupuis 251 et ayant le numéro d'entreprise 0205.764.318

En faveur de

- AXA BANK BELGIUM SA, ayant son siège social à 1070 Bruxelles, Boulevard Sylvain Dupuis 251 et ayant le numéro d'entreprise 0404.476.835

dans le cadre de la demande de CRELAN SA d'exemption de l'application des exigences prudentielles sur une base individuelle pour AXA BANK BELGIUM NV, conformément à l'article 7, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 575/2013.

L'assemblée générale extraordinaire de CRELAN SA, sur proposition du conseil d'administration,

Décide le 06/07/2023

que CRELAN SA garantira et couvrira toutes les obligations financières, notamment en matière de solvabilité et de liquidité, d'AXA BANK BELGIUM SA.

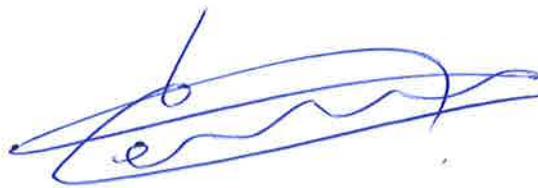
Pour preuve, la présente garantie est remise et signée,

Bruxelles, le 06/07/2023.

Pour Crelan SA,



Benoît BAYENET
Vice-président du conseil d'administration



Luc VERSELE
Président du conseil d'administration